

thier dans son dernier voyage à travers les riches régions du Manitoba, a beaucoup admiré la fertilité de ses terres. Dans une de ses admirables correspondances adressée au *Canadien*, il montre tout le bel avenir s'ouvrant au cultivateur qui vient s'établir dans cette contrée ; et étonné de voir tant de belles terres encore inoccupées, il fait un généreux appel à l'émigration canadienne dans ces lieux.

Nous nous faisons un plaisir de transmettre à nos lecteurs les sages conseils de l'hon. Juge à ce sujet.

" Il faut, dit-il, traverser les vastes prairies qui s'étendent à l'ouest de Winnipeg jusqu'à la frontière provinciale, pour se faire une idée du riche grenier que la Providence tient là en réserve pour la classe agricole. Il y a là des millions d'acres de terre inoccupée, sans arbres, sans roches, prête au labour, et dont la fertilité est incontestable.

" Je dirai franchement mon opinion ; nous habitants de la Province de Québec, avons eu bien tort de ne pas prendre il y a dix ans et plus, tous les moyens possibles pour diriger de ce côté un fort courant d'émigration de nos compatriotes. Il y a certainement ici un pays très riche et d'un grand avenir dont nous aurions pu nous emparer au grand avantage de notre race et de ses futures destinées sur notre continent.

" Il sera toujours temps pour nous de coloniser le nord de notre province, qui n'est un sujet de convoitise ni pour les Anglais ni pour les Américains. Mais il était extrêmement important au point de vue national de verser ici, du cœur de la Confédération, une forte proportion de sang français.

" Si nos compatriotes qui ont émigré aux Etats-Unis depuis quinze ans avaient pris la route du Manitoba, ils seraient aujourd'hui dans cette province une puissance avec laquelle il faudrait compter, et qui serait peut-être maîtresse de l'avenir. On n'y verrait certainement pas se produire cette espèce de persécution qui menace aujourd'hui l'élément français.

" Nous avons eu tort au point de vue national, et nous avons eu tort au point de vue des avantages matériels. Grâce à notre apathie, et à notre courte vue les autres origines ont déjà accaparé ce qu'il y a de meilleur et de plus avantageux ici. Suivant notre habitude, nous arriverons trop tard, et il nous faudra bien des années pour acquérir ici la position que nous devrions occuper, et que nous aurions pu facilement prendre.

" Cependant, ce qui est difficile n'est pas perdu, et je crois que nous devrions, sans plus tarder, nous mettre tous à l'œuvre. Sans doute il faudrait agir avec discrétion, intelligence et mesure, mais il faudrait agir.

" C'est à la classe dirigeante qu'il appartient de créer ce mouvement. Evêques, prêtres, hommes politiques, et tous ceux qui exercent quelque influence sur l'opinion devraient se concerter sur les moyens à prendre pour diriger vers le Manitoba (sans négliger les intérêts de la province de Québec) un courant d'émigrants appartenant à notre race.

" Un tel mouvement opéré dans toutes les conditions de sécurité que la prudence devra suggérer me semble

émirement désirable, ses résultats dans l'avenir seraient précieux.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes qui servent à labourer.

Les chevaux et les bœufs sont employés le plus au labourage. La nature de la terre, et encore plus l'usage des lieux décident d'entre ces deux bêtes ; car dans les endroits où on laboure avec les bœufs les chevaux sont ordinairement rares ; ainsi on emploie celui des animaux dont l'espèce est la plus commune.

Le bœuf laboure plus profondément ; il est plus propre aux terres argileuses et fortes ; il résiste plus au travail, il est moins sujet aux maladies, coûte bien moins en nourriture et en harnais ; et quand il est usé de fatigue et de vieillesse, il est encore bon à vendre et à manger ; au lieu que le cheval usé n'offre plus de ressource.

Le bœuf aussi ne va qu'une fois le jour au même labourage ; l'après-midi, il faut un autre attelage que celui qui a travaillé le matin ; les mêmes chevaux vont matin et soir ; de plus le cheval fait trois fois plus d'ouvrage, il est infiniment meilleur pour le charroi, et il est unique pour les voitures de toutes espèces : c'est l'animal le plus utile.

Quoiqu'il en soit, les bœufs doivent être accouplés à la charrue très serrément, afin qu'ils tirent également. En certains endroits, on leur met le joug aux cornes ; attelés par le cou, ils ont beaucoup plus de force.

Les cultivateurs qui achètent ou qui élèvent de jeunes chevaux pour les revendre à cinq ou six ans, doivent toujours avoir deux atelages au moins, l'un pour le matin, et l'autre pour l'après-midi, pour les biens ménager et les conserver en chair et en bonne vente.

Les animaux qui servent au labourage doivent être choisis forts, d'un bon corsage, ni gras ni maigres, et être bien nourris et bien entretenus de bons harnais et convenant à leur taille ; ils en font plus d'ouvrages, et ne sont pas exposés à être blessés par leur attelage.

RÈGLES ET MANŒUVRES DU LABOURAGE.

Préparatifs à faire avant que de labourer.—Avant que le laboureur aille aux champs, il faut : 1o. Qu'il ait sondé le fond de sa terre, pour savoir si le soc y mordra, et si le taf ou l'eau ne sont pas trop près de la superficie (dix-huit poncees de bonne terre au moins, sont nécessaires pour que la terre réussisse) ; 2o. Qu'il connaisse la qualité du champ qu'il façonne ; 3o. Que ses bêtes de labour et ses harnais soient en bon état ; qu'il soit muni de quelques outils tranchants et autres, pour raccommoder la charrue et couper les branches qui l'arrêteraient, etc.

Temps convenable pour le labourage.—1o. Le laboureur ne doit jamais labourer que dans des temps convenables, et nullement quand la terre n'est point traitable, que la saison est trop rude, qu'elle est couverte de neiges, etc.

2o. Il faut faire les labours à point, ni trop tôt ni trop tard, et lorsqu'on a été contrarié par le temps, tâcher de